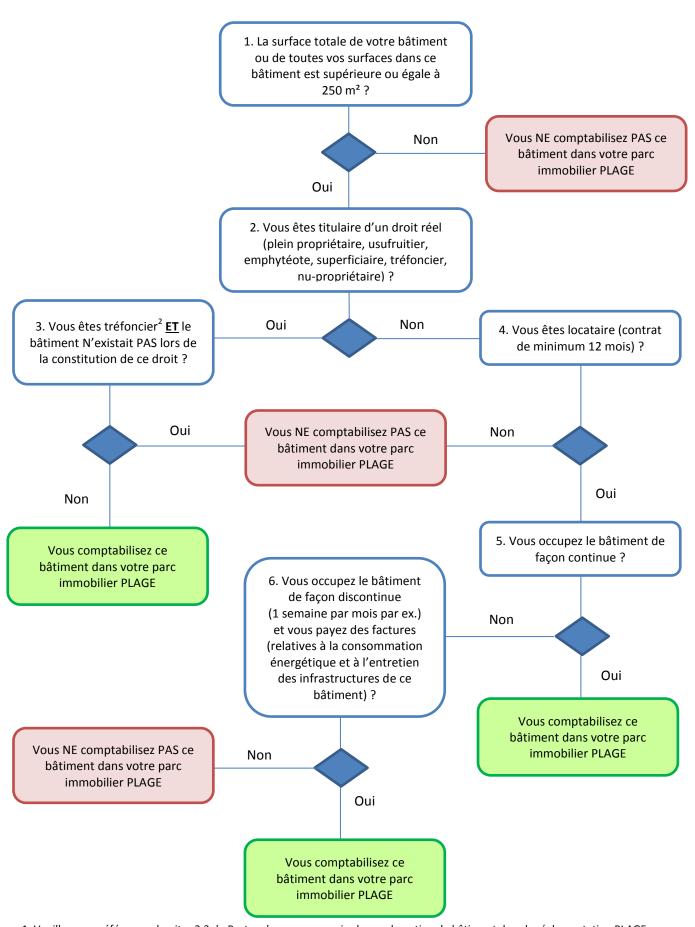
Logigramme synthétique

Comment identifier les bâtiments¹ à comptabiliser dans votre parc immobilier PLAGE ?



- 1. Veuillez vous référer au chapitre 3.3 du Protocole pour en savoir plus sur la notion de bâtiment dans la réglementation PLAGE.
- 2. Lorsqu'un droit de superficie ou un droit d'emphytéose (ou bail emphytéotique) est constitué.